



Bienvenue dans l'Éducation nationale !



**MGEN vous adresse ses plus sincères félicitations pour votre admission au concours !**

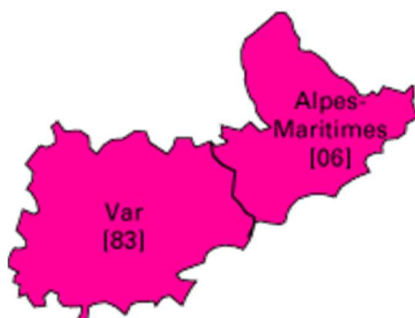
**MGEN devient votre organisme de protection sociale obligatoire :**

**Afin d'assurer la continuité de vos droits aux prestations de la Sécurité sociale,**

**Il est impératif de constituer votre dossier MGEN en prenant rendez-vous avec votre conseiller avant le 1er septembre 2021, dans l'une des sections de l'académie :**

**MGEN** des Alpes- Maritimes  
17, avenue Jean Médecin  
Passage Victor Hugo  
06000 NICE  
☎ 04 27 84 23 25

**MGEN** du Var  
19, avenue des Frères Lumière  
83160 LA VALETTE DU VAR  
☎ 04 27 84 23 25



**Déjà affilié(e) MGEN, une mise à jour de vos droits s'impose :**

Actualisez votre situation en prenant rendez- vous avec un conseiller MGEN.



Attention si les démarches ne sont pas effectuées dans les délais vos droits Sécurité Sociale ne seront pas effectifs au 01/09/2021.